

Durée : 4 jours (28 heures)



### Objectifs

Pour les participants, la finalité de cette formation est d'identifier les bases du patrimoine bâti ancien, les acteurs de la protection du patrimoine et les relations entre matériaux, programme et architecture. Ils seront également informés et assistés pour la mise en place de la démarche dans le but de l'obtention du CIP Patrimoine (CAPEB).

### Public concerné

Chefs d'entreprise et collaborateurs des entreprises artisanales du bâtiment expérimentés dans les travaux de restauration du patrimoine bâti ancien

### Niveau de connaissances préalables requis

Afin de suivre au mieux l'action de formation, le stagiaire est informé qu'il est nécessaire de posséder, avant l'entrée en formation, le niveau de connaissance suivant :

- Parler, lire et écrire français
- Maîtriser les calculs mathématiques de base (addition, soustraction, multiplication)

### Contenu pédagogique

#### Eléments qui constituent aujourd'hui un patrimoine

- Notion de patrimoine et son évolution
- Patrimoine domestique et patrimoine protégé

#### Témoignages observables dans un contexte historique

- Patrimoine bâti
- Programmes, maîtrise d'œuvre et matériaux

#### Eléments méthodologiques de diagnostics et analyse du bâtiment

- Observation et analyse du bâti

#### Implication de la réglementation et identification des acteurs

- Réglementation, outils de protection et de mise en valeur
- Acteurs gérant la protection, la mise en valeur et le financement

#### Evolution des ensembles bâtis, des techniques et des savoir-faire

- Patrimoine bâti local, programmes, maîtrise d'œuvre et matériaux

#### Rôle de l'artisan en tant qu'acteur essentiel des processus de mise en valeur du patrimoine

- Solution et exemples locaux

#### Mesures du rôle de chacun des intervenants

#### Valorisation de son entreprise et de ses compétences

- Construction du dossier CIP Patrimoine

### Moyens pédagogiques

La formation s'articule autour de visites commentées par des experts. Le formateur ajoute des connaissances théoriques et pratiques appuyées par des études de cas concrets. Présentation de la méthode de constitution du dossier de demande du CIP Patrimoine.

### Moyens techniques, d'encadrement, de suivi de l'exécution de l'action de formation et d'appréciation des résultats

- La formation sera assurée par un formateur, spécialiste technique et pédagogique.
- Formation théorique et participative axée sur l'échange «formateur-professionnels».
- Études de cas pratiques en salle.
- Remise d'un fascicule support de travail et de ressources réglementaires.
- L'organisation de la journée ainsi que l'application des règles de sécurité seront assurées par le formateur.
- La signature de feuilles d'émargement contre signées par le formateur permettra le suivi de l'exécution de la formation.
- L'évaluation des acquis de la formation sera réalisée par un contrôle qualitatif en fin de formation.

**Le + de la formation** : quatre jours pour être prêt à obtenir le CIP patrimoine

technique tout développement durable  
corps d'état

couvreurs  
plombiers  
chauffagistes

électriciens

plâtriers  
peintres

paysagiste - vrd  
travaux publics

menuisiers  
charpentiers

maçons  
carreleurs

serruriers  
métalliers

métiers  
de la pierre

prévention  
sécurité

formations  
tertiaires

formations  
diplômantes